

Mers et océans : quels enjeux pour la planète ?



**Ambassadeurs,
Ambassadrices
en herbe**

10^e édition



#AEH2022

10^e édition

d'Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe(AAEH)

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* promeut, de l'école au lycée, des compétences mobilisées par tous les élèves quel que soit leur niveau scolaire, compétences d'expression orale liées à l'apprentissage simultané de plusieurs langues en lien avec l'ouverture culturelle qui en découle.

Développé à l'origine autour de joutes oratoires, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* se fonde dans les éditions plus récentes sur des pratiques plus diversifiées de l'oral. Les exercices oratoires autour de thèmes et problématiques internationaux actuels se font en français. Ils sont précédés d'une présentation dans la ou une des langue(s) du pays d'accueil.

Les rencontres et les débats sont l'occasion de mettre en œuvre les valeurs humanistes portées par l'AEFE dans une logique de mise en réseau mondial de tous les élèves des établissements homologués : c'est la force d'*Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe*, par-delà les performances oratoires.

Le thème proposé pour cette 10^e édition est « **Mers et océans : quels enjeux pour la planète ?** ». Il résonne en écho à l'actualité internationale dans tous les domaines du maritime (économique, environnemental, touristique...).

Comme pour l'édition précédente, la 10^e édition d'*Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* 2022 prend en compte les situations (notamment sanitaires) très diversifiées et évolutives des établissements pour vous proposer une édition essentiellement en distanciel.

Principes d'organisation générale

Les établissements candidats participeront selon les modalités d'enseignement en vigueur dans leur pays et leur capacité à investir le projet. L'adaptabilité aux conditions locales est le maître-mot pour cette édition qui vise, comme les précédentes, à mobiliser le plus grand nombre d'élèves possible, dans la limite des circonstances actuelles (crise sanitaire, etc.).

Afin de désigner les lauréats, **des finales** sont organisées à trois niveaux : « Établissement », « Zone », « Monde ».

Pour cette édition 2022, un focus sera porté sur la finale « Établissement » d'autant plus lorsque la situation de regroupement des élèves in situ est possible.

La finale « Zone » se tiendra de façon privilégiée en distanciel avec les outils de visioconférence en vigueur sur place. Cette position pourra éventuellement être revue en temps utile par le lycée organisateur de la finale « Zone » en lien avec l'AEFE, si la situation sanitaire permet la tenue d'un regroupement en présentiel et que cette modalité relève d'une volonté conjointe forte de l'organisateur et des établissements participants de la zone.

La finale « Monde » ne se tiendra pas en présentiel.

Inscription au dispositif

sur [le formulaire en ligne](#)

Date limite : 31 janvier 2022 rythme nord

31 mars 2022 rythme sud

Le calendrier

| Grandes étapes | Calendrier rythme nord | Calendrier rythme sud |
|---|--|--|
| inscription auprès de l'AEFE des établissements participants et des établissements organisateurs de la finale « Zone » via le formulaire suivant | jusqu'au 31 janvier 2022 | jusqu'au 31 mars 2022 |
| finale « Établissement » : organisation des exercices oratoires en présentiel ou en distanciel ; sélection par le jury Établissement des meilleures prestations orales « Établissement » | jusqu'au 28 février 2022 | jusqu'au 30 avril 2022 |
| réception des enregistrements vidéo des meilleures prestations orales « Établissement » par le lycée organisateur de la finale « Zone » | jusqu'au 15 mars 2022 | jusqu'au 15 mai 2022 |
| mise en place des jurys de zone pour sélectionner les meilleures productions accompagnée d'une communication forte à l'externe | mars, avril 2022 (date au choix de l'organisateur. Si possible, la finale « Zone » coïncidera avec <i>la Semaine de la langue française et de la francophonie</i> du 12 au 20/03 ou de la <i>Journée internationale de la francophonie</i> le 20/03) | de mai à août 2022 (date au choix de l'organisateur, en s'appuyant si possible sur un dispositif local ou international en lien avec la valorisation de la langue française) |
| réception par l'AEFE des productions lauréates des finales « Zone » et constitution du jury international | jusqu'au 31 mai 2022 | jusqu'au 15 septembre 2022 |
| Finale « Monde » : sélection des lauréats par le jury international et valorisation des productions lauréates accompagnée d'une communication forte à l'externe | novembre 2022 (temps fort : Semaine des lycées français du monde) | novembre 2022 (temps fort : Semaine des lycées français du monde) |

Les finales « Établissement »

Les modalités d'organisation sont mises en œuvre localement par l'établissement participant.

Dans chaque établissement, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire, que ce soit en présentiel ou en distanciel.

En aucun cas, la finale « Établissement » ne se résume à opérer une rapide sélection des meilleurs élèves sur la base de leur bonne volonté pour participer aux deux autres finales « Zone » et « Monde ». L'objectif est de toucher **tout type d'élèves** (et pas que les meilleurs), qui pourront exercer leurs compétences dans l'un des exercices proposés, ces exercices devant permettre à chacun de faire ses preuves à l'oral.

- **En présentiel** : le regroupement des élèves in situ permet la tenue de joutes, d'exercices individuels et collectifs.
- **En distanciel** : les modalités de passation ont lieu via les plateformes de visioconférence en ligne utilisées par l'établissement, ou via un enregistrement vidéo dont les conditions auront été auparavant partagées avec les élèves (voir partie « Les productions vidéo » ci-dessous).

Un jury d'établissement comprenant des personnels de l'établissement, des postes diplomatiques, des partenaires, des familles... est constitué pour étudier les propositions et désigner les lauréats « Établissement ».

Au 28 février¹, les meilleures productions de candidats par cycle feront l'objet d'un enregistrement vidéo, dans les limites précisées ci-dessous :

- 1 lauréat pour le cycle 3 (CM1-CM2-6^e)
- 1 lauréat pour le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)
- 1 lauréat pour le niveau lycée (2^{de}, 1^{re}, terminale)
- 1 lauréat pour le collectif.

D'ici le 15 mars¹, l'établissement aura envoyé au lycée organisateur de la finale « Zone » un maximum de 4 productions vidéo (3 individuelles + 1 collective).

Un établissement peut participer même s'il ne réunit pas de vidéos dans toutes les catégories.

¹ Les dates indiquées dans le déroulement des étapes concernent les 15 zones fonctionnant sur un calendrier rythme nord (à adapter pour l'organisation rythme sud de la zone d'Amérique du sud en suivant le calendrier proposé en page 4).

Les finales « Zone »

Sur la base du volontariat, un établissement se désigne pour être l'organisateur de la finale « Zone ».

Il constitue un jury de zone composé de personnels de l'enseignement français à l'étranger, des postes diplomatiques, des partenaires, des représentants des familles... chargé d'étudier les productions vidéo « Établissement » reçues en amont.

Dès la mi-mars, avril¹, les jurys « Zone » se réunissent, selon les modalités de visioconférence en ligne mises à leur disposition localement, pour sélectionner les lauréats de la zone, soit :

- 1 lauréat pour le cycle 3 (CM1-CM2-6^e)
- 1 lauréat pour le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)
- 1 lauréat pour le niveau lycée (2^{de}, 1^{re}, terminale)
- 1 lauréat pour le collectif.

Une scénarisation particulière à la tenue de ce jury pourra être imaginée par l'établissement organisateur : théâtralisation pour valoriser la zone géographique, et/ou *la Semaine de la langue française et de la francophonie* (du 12/03 au 20/03) sur laquelle la tenue du jury pourra s'adosser, ou encore de *la Journée internationale de la francophonie* (le 20/03), dans la mesure des possibilités in situ.

Une communication forte sera prévue pour mettre en valeur l'événement à l'externe (diffusion en direct, articles et reportages sur le site de l'établissement organisateur de la finale « Zone », relais sur les sites de l'AEFE et de ses partenaires, presse...).

Au 31 mai¹, l'AEFE recevra de la part de l'établissement organisateur « Zone » un maximum de 4 productions par zone, une dans chaque catégorie (3 individuelles et 1 collective), soit un maximum de 64 productions pour les 16 zones.

La finale « Monde »

Cette finale sera organisée par l'AEFE.

Un jury constitué de représentants du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'AEFE, de partenaires et/ou d'anciens élèves du réseau AEFE se tiendra pour la finale « Monde » à l'automne 2022.

In fine, ce jury sélectionnera:

- 1 lauréat pour le cycle 3
- 1 lauréat pour le cycle 4
- 1 lauréat pour le niveau lycée
- 1 lauréat pour le collectif.

Des mentions spéciales (« coups de cœur du jury ») pourront être attribuées.

Fin 2022, lors de *la Semaine des lycées français du monde*, les lauréats distingués par le jury international seront valorisés à l'occasion d'une émission diffusée sur le site de l'AEFE.

Les modalités précises de l'émission seront communiquées ultérieurement.

Une communication forte sera prévue pour mettre en valeur l'événement à l'externe (diffusion en direct, articles et reportages sur le site de l'AEFE et de ses partenaires, presse...).

Aspects financiers

L'organisation de cette édition essentiellement en distanciel n'implique pas de financement particulier de la part des établissements ou de l'AEFE.

Néanmoins, à la marge, si une finale « Zone » s'organisait en présentiel, l'établissement organisateur devrait anticiper les frais relatifs à l'événement en lien avec les établissements participants, sur la base d'un co-financement (hébergement in situ des équipes, frais de repas, transport, réception).

À ce titre, il n'est pas prévu qu'un guide financier soit envoyé aux établissements pour cette édition 2021-2022, mais les établissements qui souhaiteront organiser in situ une finale « Zone » pourront si besoin prendre l'attache de nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr, chargée du projet *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* à l'AEFE.

Valorisation, communication

La valorisation des projets menés et leur communication sont fondamentales, notamment pour renforcer le sentiment d'appartenance au réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Ainsi, les finales « Établissement » et « Zone » seront respectivement valorisées sur les sites des établissements scolaires participants et organisateurs de finales « Zone ». Les établissements pourront également inviter leurs partenaires, dont le réseau culturel français à l'étranger, à relayer les finales sur leurs propres sites.

Pour cette édition, les finales « Zone » seront associées si possible à *la Semaine de la langue française et de la francophonie* (rythme nord) et/ou *la Journée internationale de la francophonie* (rythme nord), ou bien à un événement local ou international en lien avec la francophonie (rythme sud). La finale internationale sera adossée à *la Semaine des lycées français du monde* (rythmes nord et sud). Une communication particulière sera effectuée par l'AEFE durant ce temps fort.

Afin d'assurer une valorisation de vos finales sur le site internet de l'AEFE et sur les réseaux sociaux nous vous remercions d'informer le bureau des événements et de la valorisation du réseau de l'Agence (BEVR – nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr) en amont des finales, de la mise en ligne de vos actualités sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux.

Les établissements disposant d'élèves « jeunes reporters internationaux » (JRI) les mobiliseront dans des projets pédagogiques de reportages, interviews, réalisation de podcasts radio, captation d'images, montages de vidéos dans le cadre des enregistrements d'élèves et de la communication des finales locales.

Organisation pédagogique

• Les niveaux scolaires

Tous les élèves, du CM1 jusqu'à la terminale, seront mobilisés individuellement ou collectivement. Si, dans le cadre de la préparation, ils participent à différents exercices, ils ne pourront en revanche concourir que dans une seule des catégories énumérées ci-dessous :

- Individuel cycle 3 (CM1-CM2-6^e)
- Individuel cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)
- Individuel lycée (2^{de}, 1^{re}, terminale)
- collectif même niveau ou inter niveaux.

Les élèves choisissent librement parmi les exercices oratoires proposés ci-après.

• Les exercices proposés

Au préalable des exercices, obligatoire pour chaque élève :

- Présentation de chaque élève dans la langue du pays d'accueil, traduite succinctement en français par l'élève (nom et prénom, établissement, pays et ville, motivation...) : **1 min maximum par élève.**

Les exercices oratoires individuels, au choix des élèves :

Ces exercices sont réalisés en français de 4 min maximum pour chacun d'entre eux :

- Exposé de point de vue sur un sujet libre ou imposé.
- Lecture de texte expressive ou théâtralisée.
- Improvisation verbale (à partir d'un mot, d'un objet...).

L'exercice collectif : il sera mené, si les conditions le permettent, in situ ou en distanciel (visioconférence).

Les équipes choisiront un exercice oratoire mettant en avant les compétences du collectif : débat sous forme de conversation (mode interactif où l'un rebondit sur la parole de l'autre pour la confirmer, l'enrichir, la nuancer, l'infirmier, etc.) ou sous forme de débat contradictoire (dispute dialectique ou controverse à partir d'un même sujet) : **7 min maximum.**

À noter : Si le dispositif AAEH encourage la liberté d'expression et de point de vue, de même que l'esprit critique des candidats, il est recommandé de veiller à tenir des propos qui ne soient pas attentatoires aux susceptibilités politiques, culturelles ou religieuses locales, ni à la réputation des établissements, en gardant à l'esprit que les vidéos lauréates bénéficieront d'une large visibilité. » .

• La préparation des élèves

La préparation des élèves doit leur permettre d'enrichir **leurs connaissances et leur réflexion** autour du thème de cette 10^e édition, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentation se nourrit de recherches documentées, de lectures, d'échanges d'idées et de rencontres (le cas échéant, sur un mode virtuel), mêlant les registres du savoir et de l'expérience personnelle.

En présentiel ou en distanciel (avec les possibilités in situ), les établissements veilleront aussi à préparer leurs élèves avec **des exercices favorisant la spontanéité** : matchs ou exercices d'improvisation, prises de parole libre sur un mot-clé tiré au sort ou donné par une personne extérieure, slam, exercices tirés du théâtre forum, prise de relais de l'argumentation d'un élève pour qu'un autre élève la poursuive et l'approfondisse, la nuance, ou encore la contrecarre pour en proposer une autre, etc.

De façon générale, tous les exercices permettant aux élèves de développer l'argumentation et l'expression orale seront encouragés : débats, prises de parole en public, lectures oralisées, scénarisées et déclamées d'un discours ou d'un récit.

• Les productions vidéo

Elles sont **individuelles** (un élève par vidéo) pour la présentation dans la langue du pays d'accueil, l'exposé de point de vue, la lecture d'un texte, l'improvisation ou autre exercice oratoire choisi par l'équipe pédagogique.

Elles sont **collectives** (plusieurs élèves du même niveau ou interniveaux) pour la présentation dans la langue du pays d'accueil, le débat ou autre exercice collectif choisi par l'équipe pédagogique.

Une même vidéo d'un élève inclut donc :

- sa présentation dans la langue du pays d'accueil
- et l'exercice oratoire qu'il aura choisi.

De la même façon, la vidéo du collectif d'élèves inclut :

- la présentation de chaque élève dans la langue du pays d'accueil ;
- et l'exercice oratoire choisi par le collectif.

Un élève choisit un seul exercice oratoire, il n'apparaît donc que dans une seule vidéo.

Les vidéos (format .MP4 ou .AVI ou .MOV) doivent être des plans séquence : la caméra filme en continu la présentation de l'élève/des élèves en langue du pays d'accueil et l'exercice oratoire choisi par l'élève/les élèves, sans coupure entre les deux.

Le fichier créé (= une vidéo) est donc d'une durée maximale de **5 min pour un individuel** et de **12 min pour un collectif** (présentation, transition, exercice choisi). Les élèves sont invités à respecter les temps indiqués.

L'établissement s'assurera d'une qualité de l'image et du son optimale :

- **orientation** : de préférence paysage.
- **qualité du son** : éviter les bruits de fond trop prononcés et parler tant que possible face à la caméra et d'une voix claire (isoler le sujet dans un endroit calme si nécessaire).
- **qualité de l'image** : idéalement filmer en résolution 1080p (1920x1080 pixels) ou 720p (1280x720 pixels) ou au minimum 480p (720x480 pixels). Sur certains mobiles ou tablettes, sur l'application photo ou caméra d'origine, on peut voir une option HD apparaître : l'activer.

- **qualité de l'éclairage** : il faut éviter le contre-jour et veiller au meilleur éclairage possible à l'aide de la lumière naturelle ou si besoin d'un flash ou d'un projecteur.

Les élèves peuvent s'enregistrer ou être enregistrés par une personne extérieure (enseignant, parent, autre élève, JRI) selon la situation in situ.

Si les conditions d'enregistrement des vidéos diffèrent (dans l'établissement quand il est ouvert ou à la maison en situation de confinement), les élèves sont encouragés à théâtraliser leur mise en scène (décors, déguisement, gestuelle en lien avec l'exercice oratoire choisi) et à travailler leur prise d'image pour que la qualité visuelle de la vidéo épouse la qualité de la prestation oratoire de l'élève.

Les fichiers vidéo seront déposés par l'établissement sur une plateforme gratuite d'hébergement de vidéos de son choix (YouTube, DailyMotion, Vimeo...) et le lien du fichier vidéo sera transmis par courriel au lycée organisateur de la finale « Zone » accompagné de la(les) fiche(s) technique(s) en annexe de ce document.

Les lauréats des finales « Zone » seront ensuite invités par le lycée organisateur à déposer leur vidéo avec la fiche technique annexe sur une plateforme dont l'adresse sera donnée en temps voulu par l'AEFE. Les vidéos pourront alors être visionnées et sélectionnées par le jury international, dans l'optique de la valorisation des lauréats au niveau « Monde ».

Le droit d'auteur et le droit à l'image : les images qui seront communiquées à l'établissement organisateur de la finale « Zone » et à l'AEFE, ou prises par les établissements ou l'AEFE à l'occasion de ce dispositif pour valoriser les prestations des lauréats, seront libres de droits d'auteur, publiables et diffusables par les établissements du réseau de l'EFE, l'AEFE et ses partenaires (presse incluse) sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

Pour les vidéos représentant des élèves ou tierces personnes, l'établissement devra avoir obtenu préalablement les autorisations de droit à l'image auprès des mineurs et de leurs parents ou titulaires légaux de l'autorité parentale, et auprès de toute autre personne filmée.

En aucun cas, ces autorisations ne seront d'emblée envoyées à l'AEFE ; l'établissement les conservera et les communiquera seulement en cas de demande de l'Agence.

L'Agence considèrera dans toutes ses diffusions (site internet, réseaux sociaux, affichage, etc.) que ces autorisations ont été obtenues en amont par les établissements.

• **Les critères de sélection des lauréats**

Le principe est de composer des jurys suffisamment variés pour que la neutralité de jugement puisse s'exercer.

Les élèves seront sélectionnés dans leur **posture d'orateur/oratrice**. Selon les projets, il n'est pas exclu qu'un élève se retrouve dans la posture d'animateur/animateur de débat, mais seuls les orateurs/oratrices seront sélectionnés en finale « Zone » et en finale « Monde ».

Les élèves prendront soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions... Ils moduleront leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec leur propos.

Pour l'exercice de débat et d'exposé de point de vue, ils pourront s'appuyer sur leurs notes, en aucun cas récitées.

Les compétences des élèves seront évaluées en fonction des exercices choisis, notamment sur :

- **ETHOS (attitude)** : capacité à déclencher l'écoute, présence (voix, regard, corps et gestuelle), force de conviction, charisme.
- **PATHOS (émotionnel)** : capacité à faire appel à l'émotion, utilisation des différents registres pour susciter l'adhésion.
- **LOGOS (argumentation)** : capacité à argumenter, maîtrise du sujet, clarté du message, justesse et pertinence des arguments et exemples, agilité verbale.
- plus spécifique à l'exercice d'improvisation : capacité à improviser, recours à l'imaginaire, créativité dans le temps imparti, poésie dégagée.
- plus spécifique à l'exercice de lecture expressive ou théâtralisée : capacité à donner du sens, à faire vivre un texte, à l'incarner.
- plus spécifique à l'exercice collectif : écoute de l'autre et capacité à rebondir, esprit d'équipe, coopération.

À noter : Il s'agit bien de sélectionner d'abord des lauréats jeunes ambassadeurs/ambassadrices en herbe, et non pas des vidéos. Néanmoins, si la qualité de la prestation orale des élèves est au cœur des préoccupations des jurys, la qualité visuelle de l'image, le point de vue, et la mise en scène du film contribueront à qualifier la prestation de l'élève.

ANNEXE 1 – Fiche technique (production individuelle)

(remplir une fiche technique par vidéo, la joindre à l'envoi du fichier vidéo,
à l'organisateur : établissement organisateur de la finale « Zone »
et à l'AEFE pour la finale internationale)

- **Nom de l'établissement** :
- **Ville** :
- **Pays** :
- **Nom de l'enseignant référent de projet** (NOM, Prénom) :
- **Adresse courriel du référent de projet** :
- **Prénom de l'élève** :**NOM**
- **Classe de l'élève**
- **Exercice oratoire choisi** :
- **Préparation pédagogique de l'élève en amont** :
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2 – Fiche technique (production collective)

(remplir une fiche technique par vidéo, la joindre à l'envoi du fichier vidéo,
à l'organisateur : établissement organisateur de la finale « Zone »
et à l'AEFE pour la finale internationale)

- **Nom de l'établissement** :
- **Ville** :
- **Pays** :
- **Nom de l'enseignant référent de projet** (NOM, Prénom) :
- **Adresse courriel du référent de projet** :
- **Classes des élèves**
- **Nombre d'élèves ayant réalisé le projet/ production** :
- **NOM, Prénom des élèves** (noms en capitales, prénoms en minuscules) :
.....
.....
.....
.....
.....
- **Exercice oratoire choisi** :
- **Préparation pédagogique des élèves en amont** :
-
-
-
-
-